

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PROCÈS-VERBAL** de la **séance extraordinaire** du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Trois-Lacs, tenue au local 101.5 à l'école secondaire des Échos, située au 1005, rue de Clichy, Vaudreuil-Dorion, et en visioconférence, le mardi 13 janvier 2026, à 19 h 30.

Les membres suivants sont présents :

M<sup>mes</sup> Sandra Boulanger, représentante de la communauté  
Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel non enseignant  
Marie-Michèle Daoust, représentante du district 4  
Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien  
Sandra Jeansonne, représentante du district 3  
Jessie Therrien, représentante de la communauté

MM. Yves Archambault, président et représentant du district 5  
François Pelletier, représentant du personnel d'encadrement  
Jean-Claude Piché, vice-président et représentant du district 1  
Michaël Pratte, représentant du personnel enseignant  
Martial Proulx, représentant des directions d'établissement  
Francys Robidoux, représentant du personnel d'encadrement sans droit de vote

Absences :

M<sup>me</sup> Julie Lupien, directrice générale adjointe  
M. Chafik Belabed, représentant du district 2

Sont également présents :

M<sup>mes</sup> Marie-Claude Barrette, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Chantal Beausoleil, directrice générale  
M. Sébastien Bédard, directeur général adjoint

---

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 13 JANVIER 2026
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
4. POINT DE DÉCISION
  - 4.1 Réaménagement et rénovations au centre administratif et culturel
5. ÉCHANGE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (HUIS-CLOS)

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

**PROCÈS-VERBAL**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, M. Yves Archambault, ayant constaté le quorum et après avoir vérifié la légalité de l'assemblée, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 13 JANVIER 2026**

**CA 26-01-39E**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Jean-Claude Piché **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du mardi 13 janvier 2026, tel qu'il a été présenté.

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée.

4. **POINT DE DÉCISION**

**4.1 RÉAMÉNAGEMENT ET RÉNOVATIONS AU CENTRE ADMINISTRATIF ET CULTUREL**

**CA 26-01-40E**

CONSIDÉRANT le besoin de rénover et de réaménager le sous-sol et le rez-de-chaussée du centre administratif et culturel à la suite du sinistre du 9 août 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'une aide financière maximale de 8 100 000 \$ est accordée au Centre de services solaire des Trois-Lacs pour couvrir les coûts engagés à la suite de l'événement survenu le 9 août 2024, dans le cadre de la *mesure 50550 – Biens endommagés*, tel que confirmé dans la lettre du ministère de l'Éducation du Québec (ci-après « **MEQ** ») datée du 27 mai 2025 ;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public n° 25-038 concernant la rénovation et le réaménagement du sous-sol et du rez-de-chaussée du centre administratif et culturel à la suite du sinistre du 9 août 2024 ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation de la firme d'architecture Cimaise ;

CONSIDÉRANT que EMJ Construction inc. est le plus bas soumissionnaire conforme avec une offre de 5 328 168,00 \$ plus les taxes applicables, c'est-à-dire 6 126 061,16 \$ ;

CONSIDÉRANT que les montants suivants sont disponibles dans le cadre des mesures du MEQ, soit la *mesure 50550 – Biens endommagés* pour un montant de 8 100 000 \$, la *sous-mesure 50624*

– Réfection et transformation des bâtiments 2023-2024 pour un montant de 350 000 \$, la sous-mesure 50624 – Réfection et transformation des bâtiments 2024-2025 pour un montant de 300 000 \$, la sous-mesure 50624 – Réfection et transformation des bâtiments 2025-2026 pour un montant de 232 150 \$, la sous-mesure 50621 – Maintien des bâtiments 2025-2026 pour un montant de 2 072 601 \$ et que le montant global d'aide financière réservé par ledit ministère pour la réalisation de ce projet est de 11 054 751 \$ ;

CONSIDÉRANT que le début des travaux est prévu le 2 février 2026 et que la réception sans réserve des travaux est prévue le 11 décembre 2026 ;

CONSIDÉRANT les explications fournies par la directrice générale ;

**IL EST PROPOSÉ** par M. François Pelletier **ET RÉSOLU** à l'unanimité :

- d'adjuger le contrat et d'émettre un bon de commande d'une somme de 5 328 168,00 \$ plus les taxes applicables, c'est-à-dire 6 126 061,16 \$, à EMJ Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme dans le cadre de l'appel d'offres public n° 25-038 concernant la rénovation et le réaménagement du sous-sol et du rez-de-chaussée du centre administratif et culturel à la suite du sinistre du 9 août 2024 ;
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires à signer le bon de commande ainsi que tout document devant donner effet aux présentes.

## **5. ÉCHANGE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (HUIS-CLOS)**

### **CA 26-01-41E DEMANDE DE HUIS-CLOS**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nancy-Ann Dorais **ET RÉSOLU** à l'unanimité que les membres du conseil d'administration se retirent à huis clos.

### **CA 26-01-42E REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Francys Robidoux **ET RÉSOLU** à l'unanimité de retourner à la séance du conseil d'administration.

## **6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **CA 26-01-43E**

**IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Sandra Boulanger **ET RÉSOLU** à l'unanimité de lever la séance à 19 h 42.

---

Yves Archambault, président

---

Marie-Claude Barrette, secrétaire générale

---

